



Qui s'y connaît aussi bien?

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

HONORAIRES AGENCE

LA VENTE

⇒ Immeubles à usage d'habitation ou personnel

Appartements – Villas – Propriétés – Cession de parts dans les sociétés Immobilières – Viagers (sur valeur vénale et globale de l'immeuble) du prix de vente (honoraires inclus)

Prix de vente jusqu'à 40 000 € C.C.	3 333,33 € HT	4 000 € TTC Forfaitaire
Prix de vente de 40 001 € à 77 000 € C.C.	4 166,66 € HT	5 000 € TTC Forfaitaire
Prix de vente supérieur à 77 000 € C.C.	5,434 % HT	6,52 % TTC du prix de vente (honoraires inclus)

⇒ Immeubles à usage commercial ou industriel **0.75%HT** soit 9 % TTC du prix de vente (honoraires inclus)

⇒ Fonds de commerces **0.75%HT** soit 9 % TTC du prix de vente (honoraires inclus)

⇒ Terrains **0.75%HT** soit 9 % TTC

LA LOCATION

☞ Locaux à usage d'habitation (vide et meublé)

Honoraires locataires : Zone « tendue »

Montants maximum ne pouvant être inférieurs aux honoraires facturés au propriétaire.

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC

Honoraires propriétaires : Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014

Honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux	8,34 % du loyer annuel, soit un mois de loyer hors charge, avec un minima de 13 €/m ²
--	--

☞ Locaux à usage professionnel 10 % sur la première période triennale sur les loyers hors taxes cumulés.

LA GESTION

Nous vous proposons 3 forfaits : (selon TVA actuelle)

☞ Service INITIAL	6,5 % HT soit 7,8 % TTC
☞ Service CONFORT	7,5 % HT soit 9 % TTC
☞ Service STANDARD	8,5 % HT soit 10,20 % TTC